



Un programme renforcé



Etienne BRUNEAU

En cette fin du mois d'août, nous voici arrivés au terme du cycle de trois ans qui rythme le programme européen de soutien du secteur apicole. Depuis le début de ce programme, on ne compte plus les projets réalisés et les aides concrètes apportées aux apiculteurs. Chez nous, c'est l'assistance technique qui a été privilégiée avec des outils d'information comme l'Actu Api, la participation de conférenciers internationaux... ou l'aide aux groupements et aux ruchers écoles. La valorisation de nos produits n'a pas été oubliée, avec entre autres le développement de notre laboratoire d'analyse des miels. On peut se demander ce qui resterait de notre apiculture sans ce support financier important. Ce constat peut être étendu à de nombreux Etats européens.

De nouveaux moyens

La Commission estime que ce programme est bon et très bien utilisé par l'ensemble des Etats membres. Malgré cela, les problèmes sont de plus en plus préoccupants et les pertes de colonies font aujourd'hui quasiment partie de la normale. La ligne du programme européen « repeuplement du cheptel » mise en place il y a six ans est d'ailleurs de plus en plus utilisée et arrive au même niveau que l'aide à la transhumance. Consciente des difficultés auxquelles est confrontée la filière apicole, la Commission vient d'accorder une augmentation de 20 % du budget pour le nouveau programme triennal. C'était inespéré dans le contexte de réduction budgétaire de l'ensemble du secteur agricole. De plus, une série de mesures dans le domaine de la santé des abeilles sont annoncées.

Cette augmentation de la ligne budgétaire constitue une opportunité que nous devons utiliser au mieux pour aider les apiculteurs à maintenir et même développer leur activité dans l'environnement difficile que nous connaissons aujourd'hui. Quelles actions seront les plus utiles et les plus pertinentes pour faciliter le travail apicole ? Le Comité d'accompagnement a décidé de poursuivre les actions déjà entreprises, mais a conservé une grande liberté d'action qui lui laisse la possibilité de mettre en place des outils adaptés à de nouvelles situations. C'est indispensable car chaque année est différente et voit surgir des problèmes inattendus.

2010

Qui pouvait prédire qu'après un hivernage qui s'est soldé par d'énormes pertes, on enregistrerait la miellée la plus importante de mémoire d'apiculteur ? Les moyennes de production ont explosé, elles tournent dans plusieurs ruchers autour des 100 kg à la ruche. Tout était excessif : les essaimage, la miellée, mais malheureusement aussi l'humidité des miels récoltés. Les pertes ne sont plus qu'un mauvais souvenir, les chambres froides regorgent d'un miel qui demande parfois une commercialisation rapide s'il est trop humide. Dans le domaine de la vente, beaucoup d'apiculteurs sont dépourvus car la clientèle n'est pas extensible du jour au lendemain et, si l'on vend assez facilement 300 kg de miel dans son entourage, en vendre une tonne demande d'autres démarches que tout le monde n'est pas prêt à entreprendre. On peut naturellement stocker les excédents de miel, de préférence en vrac et dans de bonnes conditions de conservation. Encore faut-il disposer du matériel pour

son conditionnement ultérieur. Ce n'est pas si simple. Vu les stocks importants cette année, les prix du marché de gros descendent au niveau du marché mondial (en fûts $\pm 2,25$ €/kg) et même parfois en-dessous. Ces prix sont nettement inférieurs à nos coûts de production.

L'avenir

Plus on travaille à petite échelle, plus les variations sont grandes et plus l'ampleur des problèmes devient difficile à gérer individuellement. Une solution consiste à se regrouper pour mettre en place des outils collectifs, comme par exemple des chambres de stockage et du matériel de travail des miels.

Pour mieux contrôler les pertes de cheptel, on a constaté qu'il valait mieux travailler avec plusieurs ruchers différents, les pertes étant souvent localisées. Dans ce cas aussi, la constitution de réseaux d'entraide peut soulager les apiculteurs qui ont tout perdu. La solidarité constitue une des clefs pour le maintien de notre activité. Les sections et autres groupements apicoles y ont un rôle essentiel à jouer : il faut des idées nouvelles, du dynamisme et de l'ouverture.

Tout cela sera certainement analysé lors des prochaines réunions du Comité d'accompagnement du programme Miel afin de soutenir au mieux les initiatives porteuses d'avenir pour notre apiculture. N'hésitez pas à nous faire part de vos idées ou projets car l'apport de chacun est indispensable.

Etienne Bruneau,
administrateur délégué